

# Sabra et Chatila, « nous n'oublierons pas »

Calendrier Palestine Libre 2018 « Dans le camp des réfugiés »

L'histoire de l'entité coloniale n'est qu'une longue et sombre histoire de guerres, de massacres et de spoliation. Aucun Palestinien n'est à l'abri des criminels sionistes qui les pourchassent même hors de Palestine. L'objectif inavoué mais avéré de ces crimes est de terroriser les réfugiés palestiniens pour les éloigner davantage de la terre de Palestine et réduire à néant toute perspective de résistance.

Sabra et Chatila sont deux camps palestiniens contigus de Beyrouth Ouest, installés en 1949 pour accueillir les habitants du nord de la Palestine expulsés par les sionistes. Deux camps tristement célèbres pour avoir subi le plus important massacre de civils palestiniens et libanais de l'histoire récente. En septembre 1982 l'armée sioniste, sous le commandement d'Ariel Sharon, profitant du départ du Liban des combattants de l'O.L.P. puis des forces internationales chargées de protéger les civils, encerclent ces deux camps. En collaboration étroite avec les milices chrétiennes des forces libanaises, ils s'acharnent pendant deux jours sur la population, massacrant des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants. On fait état de plus de 3000 victimes. En décembre 1982, le massacre de Sabra et Chatila est défini comme un acte de génocide par l'Assemblée des Nations Unies. Mais malgré plusieurs enquêtes, aucun des bourreaux n'a, jusqu'aujourd'hui, été inquiété.

Par son ampleur, le massacre de Sabra et Chatila est le symbole de tous les autres massacres dont ont été victimes les réfugiés palestiniens. Au Liban, déjà en 1976, les phalangistes chrétiens s'attaquent aux camps palestiniens de Dbayé, Tal al Zaatar et Jisr al-Bacha. Après 8 mois de siège,

le camp de Tal el-Zaatar sera entièrement détruit et plus de 2000 de ses habitants massacrés. En 1982, lors de l'invasion israélienne du Liban, dans le camp de Burj al-Chamali, 130 civils sont enterrés vivants lorsqu'un missile frappe l'abri où ils se sont réfugiés. En Jordanie lors des opérations de « Septembre Noir », des massacres sont commis par l'armée jordanienne dans les camps palestiniens soumis à d'intenses bombardements. A Gaza, les massacres se succèdent aussi. En 1956 lors de la guerre de Suez, les sionistes et leurs alliés assassinent plusieurs centaines de réfugiés des camps de Khan Younès et Rafah. Lors des dernières guerres de Gaza, on dénombre plusieurs milliers de victimes dont des familles entières. En Cisjordanie, lors de la seconde Intifada, l'armée s'attaque pendant 10 jours au camp de réfugiés de Jénine tuant des centaines d'habitants.

Chaque année, le 17 septembre, un hommage est rendu à tous ces martyrs dans le camp de Chatila. Un hommage pour déclarer « nous n'oublierons pas » et pour réaffirmer que ces crimes n'ôteront jamais la détermination de libérer la Palestine. **Pour les habitants palestiniens des camps, une seule place, en Palestine, et une seule voie, le retour dans leur foyer.**

Comité Action Palestine

Photo : Kamal Maarouf, survivant des massacres de Sabra et Chatila, nous montre la photo de son fils Jamal, assassiné à 19 ans (Comité Action Palestine)

---

## **Shu 'fat, réfugiés à al-Quds**

# et étrangers sur leur propre terre

Calendrier Palestine Libre 2018 « Dans le camp des réfugiés »

Etabli en 1965 au Nord d'al-Quds pour y reloger 500 familles initialement réfugiées dans le quartier des Maghrébins de la vieille ville, le camp de Shu'fat est unique à plus d'un titre. Il est le seul camp de réfugiés palestiniens à l'intérieur des limites de la municipalité d'al-Quds, annexée par l'entité sioniste après l'occupation de l'ensemble de la Palestine en 1967. Aujourd'hui, plus de 20 000 Palestiniens y vivent, dont la moitié est inscrite comme réfugiés, l'autre moitié étant constituée pour la plupart des Maqdissis chassés de la vieille ville au cours des plans successifs de judaïsation ou ne pouvant plus y vivre pour des raisons économiques. Depuis 2004, le camp et les quartiers adjacents sont totalement entourés de murs, afin de les isoler du reste de la municipalité et de modifier l'équilibre démographique au profit de la population juive de la ville. Complètement fermé, le camp ne dispose que de deux sorties sur le monde extérieur que l'armée d'occupation peut boucler à tout moment, le poste de contrôle de Shua'fat vers al-Quds et l'entrée de Anaata vers la Cisjordanie.

Géré par l'UNRWA comme tous les autres camps de réfugiés palestiniens, il est le seul à être sous administration coloniale directe. Cette dernière soumet à l'impôt les réfugiés de Shu'fat (ce qui est un cas exceptionnel parmi les réfugiés palestiniens), alors qu'ils ne bénéficient d'aucun service de sa part. La fourniture d'eau et d'électricité y est insuffisante, les infrastructures de santé presque inexistantes. Dans le camp, il existe une seule école primaire pour les réfugiés enregistrés à l'UNRWA. Tous les enfants, comme les adultes, doivent passer matin et soir le check point pour aller étudier ou travailler à l'extérieur.

Si les camps se ressemblent où qu'ils se trouvent, les réfugiés ont quant à eux des statuts particuliers dans chaque pays de résidence. Ainsi, bien que vivant à al-Quds et en Palestine depuis des générations, les habitants de Shu'fat ont uniquement un statut de résidents octroyé par l'entité coloniale aux Maqdissis, statut précaire qu'ils peuvent perdre à tout moment et qui les transforme en étrangers sur leur propre terre. En Jordanie, les réfugiés palestiniens de 1948 bénéficient de la pleine citoyenneté depuis 1954, alors que ceux de 1967 ont seulement un statut de résidents temporaires. La Syrie leur a accordé une pleine égalité avec les Syriens en matière de résidence, d'éducation, d'emploi et de santé, mais pas la citoyenneté ; ils ne peuvent donc voter ou être élus. La situation est beaucoup plus difficile au Liban où les réfugiés palestiniens sont toujours considérés comme des ressortissants étrangers disposant d'un droit de résidence temporaire. Ils subissent des discriminations très sévères en matière d'emploi, d'éducation, de santé, d'accès à la propriété et à l'ensemble des services sociaux. Certains réfugiés palestiniens au Liban, notamment ceux venus de Jordanie en 1970 après Septembre noir, n'ont aucune existence légale.

**Mais qu'ils soient considérés comme étrangers en Palestine ou citoyens d'un pays arabe, qu'ils disposent de tous les droits sociaux ou soient au ban des sociétés dans lesquelles ils vivent, seul leur droit au retour compte. Générations après générations, tous les réfugiés palestiniens sont déterminés à regagner leur terre.**

Comité Action Palestine

---

# Huit millions de réfugiés attendent leur retour en Palestine

Comité Action Palestine

Dimanche 30 septembre 2018, l'association RAHMI propose la projection à Bordeaux d'un documentaire israélien intitulé « Entre les frontières » qui, selon la présentation qui en est faite, interroge le statut de réfugiés.

Qu'un cinéaste israélien soit l'artisan de la propagande sioniste et réalise un film qui cherche à normaliser un Etat colonial en se focalisant sur l'immigration sub-saharienne en Israël, tout en niant les 8 millions de réfugiés palestiniens, ne surprend personne. Mais que cette propagande soit relayée telle quelle par des organisations françaises dont l'objet est « de faire connaître et reconnaître l'histoire et la mémoire de l'immigration » est proprement scandaleux.

Les réfugiés d'où qu'ils viennent ne tombent pas du ciel, mais sont le résultat du colonialisme occidental et de ses conséquences en Afrique, en Asie et au Proche/Moyen Orient. Les réfugiés palestiniens sont aujourd'hui la plus ancienne et la plus importante population de réfugiés dans le Monde. A ce titre, ils sont le symbole de tous les réfugiés.

Le sionisme est un mouvement colonial et raciste, dont l'objectif premier est de vider la terre arabe de Palestine de son peuple autochtone pour y établir l'Etat d'Israël. Ce processus d'épuration ethnique commencé dès l'installation des premières colonies juives au début du XXème siècle se poursuit toujours cent ans plus tard. Entre décembre 1947, date du vote à l'ONU du plan de partition qui décida du dépeçage de la Palestine, et l'armistice de juin 1949 qui « couronnait » l'occupation de 78% de la Palestine par les sionistes, 531

villages furent détruits et plus de 800 000 Palestiniens furent expulsés de chez eux par la force ou fuirent pour échapper aux bombardements et aux massacres. L'immense majorité d'entre eux se réfugia soit dans les régions de Palestine non occupées par les sionistes, soit dans les pays arabes limitrophes. L'épuration ethnique fut de nouveau massive en 1967 lorsque toute la Palestine historique fût occupée par l'entité sioniste. 450 000 Palestiniens furent contraints à l'exil, dont la moitié, déjà réfugiés en 1948, furent expulsés une seconde fois.

Soixante-dix ans plus tard, les réfugiés et déplacés palestiniens sont près de 8 millions. Un tiers d'entre eux vivent encore dans des conditions innommables dans les 58 camps établis après la Nakba à Gaza, en Cisjordanie et dans plusieurs pays voisins comme la Jordanie, le Liban, la Syrie. Aucun de ces réfugiés n'a jamais pu rentrer en Palestine, bien que leur droit au retour soit inscrit dans la résolution 194 votée en 1949 par l'ONU. Alors qu'Israël et son allié américain travaillent activement à priver les réfugiés palestiniens de leur statut, les jeunes Gazaouis, emprisonnés derrière les murs dressés par l'occupant, font don de leur vie pour rappeler au Monde que leur seul objectif est le retour chez eux en Palestine.

Voilà la réalité.